



Conférence de presse de la rentrée

8 août 2022, de 10h00 à 12h00, Hôtel Kreuz Berne

Rentrée scolaire : la qualité de l'éducation en danger – comment l'école peut braver les crises

Manque de personnel / pénurie de personnel dans les écoles

Dagmar Roesler, présidente centrale LCH :

La qualité de notre enseignement est en danger. La nouvelle année scolaire débute avec une nouvelle aggravation de la pénurie de personnel qualifié plus ou moins importante selon les régions. Cela n'est guère surprenant. Les écoles paient les pots cassés de ce que la politique a trop longtemps négligé, à savoir un renforcement de la formation initiale, un accompagnement lors de l'entrée dans le métier et un renforcement de l'attractivité et de l'image du métier.

Peu de temps avant les relâches d'été, plusieurs centaines de postes n'étaient pas encore pourvus dans de nombreux cantons (par exemple dans le canton de Berne au mois de mai, 500 postes étaient à repourvoir). La recherche de solutions d'urgence battait son plein, d'autant plus que l'intégration des élèves réfugié·es venait compliquer la situation.

Il est clair que les enfants ne seront pas seul·es dans leur salle de classe le jour de la rentrée : les autorités ont trouvé des solutions, malheureusement pas toujours adéquates en terme de qualité de l'enseignement. Malgré cela, il n'y a absolument aucune raison d'être satisfaits : de plus en plus de postes ont dû être attribués à du personnel non ou insuffisamment qualifié. (Berne : environ 1'500 enseignant·es sur 15'000 ne sont pas suffisamment qualifié·es. 2/3 des professionnel·les travaillant dans le domaine de la pédagogie spécialisée dans le canton d'Argovie n'ont pas les qualifications requises). Il s'agit là d'un acte de dernière nécessité et hautement problématique. En effet, l'enseignement est une tâche exigeante et complexe qui nécessite une formation approfondie. Lorsque celle-ci fait défaut, les autres enseignant·es expérimenté·es doivent apporter leur aide. Alors que le fait d'avoir des collègues pour s'occuper de toutes et tous les élèves devrait être un soulagement, cela devient un problème. En plus de leur travail, les enseignant·es formé·es doivent de plus en plus soutenir et accompagner leurs nouvelles et nouveaux collègues insuffisamment qualifié·es et tenter ainsi d'assurer un enseignement de qualité pour toutes et tous les élèves. Il n'y a malheureusement pas plus de ressources pour cela.

La perte de qualité qui accompagne le manque de personnel met en péril la qualité de l'école. Cela peut être problématique pour la réussite scolaire et l'éducation des enfants. De plus, l'équité des chances est encore plus malmenée. Tous les élèves ont le droit d'avoir des enseignant·es correctement formé·es, ce qui n'est pas le cas avec les solutions trouvées. Des enseignant·es bien formé·es sont indispensables pour la carrière scolaire des enfants, d'autant plus, si ces derniers ont des besoins particuliers.

David Rey, président SER :

Les mesures d'urgence prises doivent donc impérativement être limitées dans le temps. Elles ne doivent pas devenir la norme et être répétées à chaque rentrée. Les personnes engagées, insuffisamment ou non formées, donc non qualifiées, ne doivent pas se voir proposer un engagement à durée illimitée. Car les fausses bonnes idées telles que des classes plus grandes et un personnel insuffisamment qualifié représentent une charge supplémentaire pour les enseignant-es formé-es titulaires d'un poste. Il serait regrettable que le manque de personnel qualifié soit encore aggravé par des absences de longue durée dues à une surcharge de travail ou pire des démissions. Les chiffres sur l'état de santé des enseignant-es de l'enquête du SER de 2017 sont malheureusement toujours d'actualité selon un sondage interne effectué au mois d'avril.

Il faut aussi une planification durable du personnel enseignant. Pour ce faire, les cantons doivent disposer de données fiables et d'un suivi adéquat. Dans plusieurs cantons (AG, AR, GL,...), des interventions ont déjà été déposées dans ce sens.

Les problèmes existants doivent enfin être abordés au moyen de mesures durables :

- Il faut convaincre davantage de personnes d'entrer dans la profession en suivant les cursus dans les instituts de formation (HEP ou universités).
- Il faut un lien fort entre la théorie et la pratique lors de la formation initiale ainsi que des tests d'aptitudes.
- Il faut un accompagnement à l'entrée dans la profession, avec un mentorat, sinon les jeunes enseignant-es « se brûlent les ailes » et quittent la profession au cours des premières années.
- Il faut veiller à ce que les enseignant-es restent à long terme dans la profession, en leur offrant des conditions de travail attrayantes, c'est-à-dire des salaires adaptés aux exigences, des possibilités de formation continue, davantage de droit de regard et de marge de manœuvre ainsi qu'une protection contre la surcharge de travail.
- Les formations initiales et continues doivent être revues. En ce sens, la position de la Chambre des HEP de swissuniversities proposée dans son rapport QuaPri de septembre 2021 doit faire l'objet de discussions sérieuses entre les partenaires sociaux et ne pas être simplement écartée.

Conflit ukrainien

Antoinette Killias, secrétaire centrale LCH :

A peine la crise de la COVID-19 a-t-elle fait une pause au printemps qu'un nouveau défi s'est présenté pour les écoles. La guerre en Ukraine a déplacé de nombreuses femmes avec enfants et adolescent-es, qui ont également cherché refuge en Suisse.

Les enseignant-es savent comment gérer les élèves qui arrivent dans les classes sans connaissances de la langue d'enseignement.

Ce qui est inhabituel, en revanche, c'est le grand nombre d'enfants qui arrivent, l'intégration non bureaucratique et donc rapide à l'école et la grande solidarité que la société manifeste envers ces personnes en fuite.

Les directions d'école et les enseignant-es mettent tout en œuvre pour proposer dans les plus brefs délais, des dispositifs permettant aux enfants et aux jeunes ukrainien·nes de se sentir accueilli·es et en sécurité, d'être soutenu·es de manière appropriée et de s'intégrer le plus rapidement possible dans notre société.

Jusqu'à présent, il s'est avéré efficace de miser sur différentes approches. Il n'est pas toujours bon de placer les enfants ukrainien·nes directement dans les classes ordinaires. Selon la taille de la classe et le nombre d'enfants à intégrer, il peut aussi être avantageux de créer, pour une durée limitée, des classes dites d'intégration ou de bienvenue, où ils reçoivent des cours de langue de scolarisation le matin et sont en contact avec les autres élèves dans les classes ordinaires l'après-midi, par exemple.

Pierre-Alain Porret, secrétaire général SER :

Il convient de rappeler que toutes et tous les enfants et adolescent·es accueilli·es en Suisse ont droit à l'éducation, à l'encadrement et à l'intégration, indépendamment de leur statut de séjour. Cela vaut également pour les enfants et les jeunes provenant d'autres régions en crise.

La mission d'intégration forte et importante de la part de l'école, également dans la perspective de la crise ukrainienne, nécessite également des efforts particuliers de la part de la Confédération et des cantons. Les communes qui assument actuellement la charge principale de cette tâche d'intégration doivent être soutenues par des moyens financiers et en personnel. Même si l'école joue un rôle charnière, elle ne doit pas être la seule à maîtriser les exigences qui en découlent. De plus, ces mesures doivent être suffisantes et durer dans le temps. Elles doivent s'ajouter aux mesures proposées pour les jeunes impactés dans leur scolarité par la crise de la COVID-19. Les budgets ordinaires pour l'école doivent donc être augmentés en conséquence.

Un autre aspect est la transition à la fin de la scolarité obligatoire. Les élèves ukrainien·nes en âge de choisir un métier viennent d'un autre système éducatif. Les jeunes qui n'ont été scolarisé·es en Suisse que depuis peu de temps ont beaucoup de mal à trouver une voie adéquate vers une solution de formation professionnelle. Il s'agit donc de les soutenir de manière appropriée lors de leur passage dans une école secondaire ou dans une solution de passerelle vers un apprentissage professionnel. LCH et le SER demandent donc que les jeunes aient suffisamment de temps et de soutien pour la phase importante du choix professionnel.

Coordination au niveau national

Olivier Solioz, vice-président SER :

Les écoles ont bien géré la crise de la COVID-19 au cours des deux dernières années. Cependant, le fédéralisme a montré ses limites concernant la formation. C'est pourquoi les associations professionnelles ont accueilli favorablement la proposition de politologues et d'épidémiologistes renommé·es de créer, pour les situations de crise à venir, une cellule de crise nationale composée de représentant·es de premier plan de la Confédération et des cantons, à condition que les représentant·es des branches importantes pour le système y soient également associé·es. A nos yeux, l'éducation en fait définitivement partie.

LCH et le SER représentent ensemble plus de 60 000 enseignantes et enseignants de tous les degrés de la formation, du cycle 1 au secondaire II. Ils-elles devraient pouvoir défendre directement les intérêts de leurs membres et apporter leurs expertises à la cellule de crise mentionnée, qui pourrait alors décider et ordonner des mesures efficaces et uniformes.

En effet, si l'école obligatoire dépend des cantons, les mesures sanitaires valables pour l'ensemble du territoire suisse auraient dû être appliquées de manière coordonnée dans les écoles, seuls lieux publics en Suisse où les règles n'étaient pas les mêmes pour l'ensemble des jeunes dès 12 ans et des adultes. Pour la majorité des enseignant·es, cela a été difficilement compréhensible. Les rôles économiques et sociaux de l'école obligatoire ont visiblement été prépondérants. Pour le SER et LCH, cela ne devrait plus être le cas si une nouvelle crise devait être de mise.

La situation vécue a aussi montré la nécessité de renforcer la coordination en matière de formation entre les cantons. LCH et le SER appellent donc les autorités à mettre en place rapidement les bases légales pour renforcer cette collaboration. La formation en Suisse ne pourra garder son haut niveau qu'en renforçant la coordination.

Du temps pour l'apprentissage en dehors des écoles

Dr. Beat A. Schwendimann, responsable pédagogique LCH :

En ce qui concerne l'apprentissage scolaire, il faut souligner qu'il ne se fait pas seulement dans les salles de classe, mais aussi en dehors. Le lien entre l'apprentissage à l'intérieur et à l'extérieur de l'école est d'une importance capitale. Comme certaines expériences ne peuvent être vues et vécues qu'en dehors des infrastructures de l'école, il est important de rendre ces occasions d'apprentissage accessibles aux enfants et d'intégrer dans l'enseignement les diverses expériences des élèves avec leur environnement. Les lieux d'apprentissage en dehors de la salle de classe sont une composante indispensable d'un enseignement de la matière axé sur l'expérience et le monde réel. Du point de vue de LCH et du SER, l'apprentissage dans un contexte réel, en dehors de la structure de l'école, où le monde devient un lieu d'apprentissage, fait partie de la formation de base. Les excursions, les camps et les déplacements scolaires sont importants pour l'apprentissage disciplinaire et transversal. Le SER et LCH demandent donc que les autorités scolaires garantissent la gratuité de ces activités sans en faire supporter le coût aux parents. Le SER et LCH qui ont revendiqué depuis plusieurs années des billets CFF à prix réduit pour les classes, afin que les élèves apprennent à se déplacer avec les transports publics, demandent donc que les décisions des chambres fédérales sur ce sujet soient mises rapidement en place.